

MAISON DE L'EMPLOI DU CHINONNAIS

1er Trimestre 2014



CARTOGRAPHIE ET DONNEES DE CADRAGE

Les données de ce document correspondent aux 81 communes qui constituent les communautés de communes du Pays du Chinonais.

Données de cadrage

Population	75 510
Dont femmes	37 820
Dont 16-25 ans	7 171
Dont 50 ans et plus	31 073
Actifs	33 808
Dont Actifs occupés	30 619
Population scolarisée	15 576
Dont 16 - 25 ans	3 429

Source : Insee - RP2009

1 617 établissements employeurs soit une évolution de -1,64% sur 1 an (Source : Urssaf)

13 349 emplois salariés soit une évolution de -0,53% sur 1 an (Source : Urssaf)

3 119 demandeurs d'emploi de Catégorie A soit une évolution de 8,19% sur 1 an (Source : Dares, Pôle emploi)



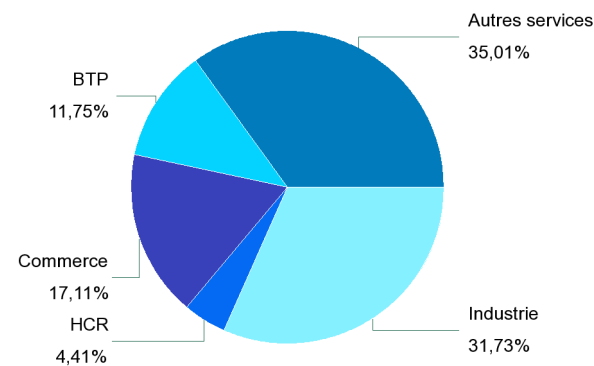
ETABLISSEMENTS ET EMPLOI SALARIE

Répartition des établissements et des effectifs salariés par intercommunalité au premier trimestre 2014

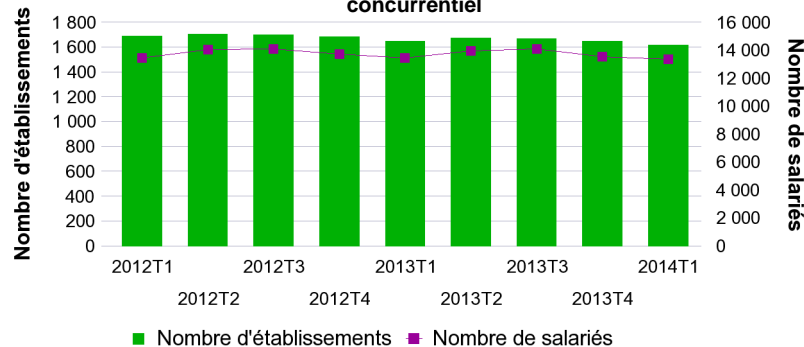
Territoires	Etablissements	Salariés	Evolution établissements N-1 (%)	Evolution salariés N-1 (%)
C.C. Chinon - Vienne et Loire	569	7 927	-2,07	0,51
C.C. de Sainte Maure de Touraine	257	1 654	-4,81	-0,12
C.C. du Bouchardais	126	709	-4,55	-5,09
C.C. du Pays d'Azay le Rideau	258	1 196	-3,01	-2,13
C.C. du Pays de Bourgueil	220	973	3,77	1,35
C.C. du Pays de Richelieu	187	890	2,19	-6,12
Total	1 617	13 349	-1,64	-0,53

La C.C. Chinon Vienne et Loire (60% des emplois salariés) enregistre une légère évolution du nombre des salariés : +0,51% par rapport à N-1. Seule la C.C. du Pays de Bourgueil connaît une progression du nombre d'établissements ainsi que du nombre de salariés. On remarque la particularité de la C.C. du Pays de Richelieu qui, malgré une hausse du nombre d'établissements (+2,19%), subit la plus importante baisse de l'effectif salarié (-6,12%). La C.C. du Bouchardais est la plus touchée par une baisse du nombre d'établissements et de salariés. La répartition des salariés par secteur d'activité : prédominance du secteur des services (35,01%). Le secteur de l'industrie se positionne sur la deuxième place (31,73%).

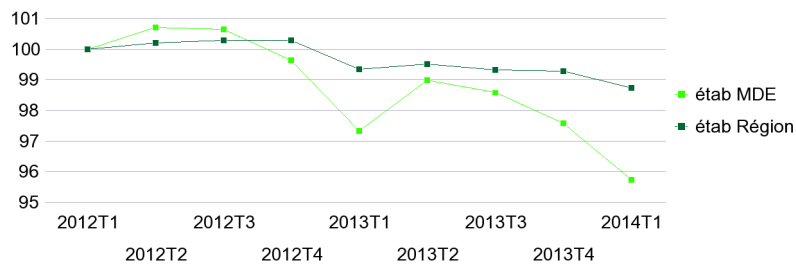
Répartition des salariés par secteur d'activité au premier trimestre 2014



Evolution du nombre d'établissements et des effectifs salariés du secteur concurrentiel



Evolution du nombre d'établissements (Indice base 100 au T1 2012)



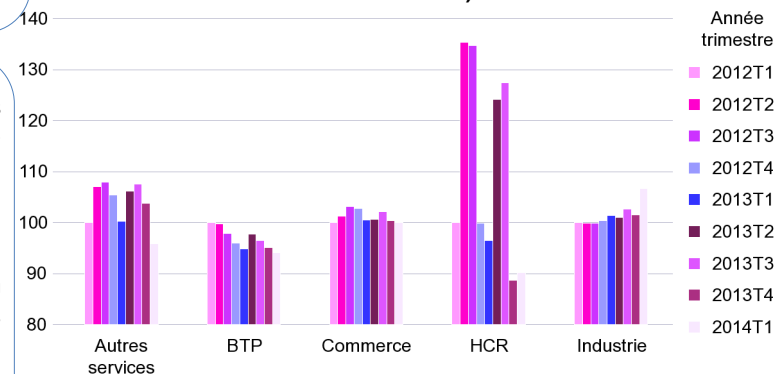
Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité :

- une tendance à la baisse pour le secteur des services avec des fluctuations liées à la saisonnalité moins marquées que pour le HCR
- une tendance à la baisse, confirmée par le T1 2014, pour le secteur du BTP
- une relative stabilité pour le secteur du commerce
- une forte tendance à la baisse pour le secteur du HCR avec des fluctuations liées à la saisonnalité très marquées
- une tendance à la hausse, affirmée par le T1 2014, pour le secteur de l'industrie

L'évolution de l'emploi salarié : variations plus marquées par rapport à la Région (présence d'une forte saisonnalité et d'une tendance à la baisse). La régression du nombre d'établissements est plus importante et plus abrupte que celle de la Région (surtout entre le T4 2013 et le T1 2014). Secteur concurrentiel : légère baisse du nombre d'établissements entre 2012 et 2014, en revanche les effectifs salariés ont tendance à se maintenir.

Source : URSSAF

Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité (Indice base 100 au T1 2012)



Evolution de l'emploi salarié (Indice base 100 au T1 2012)

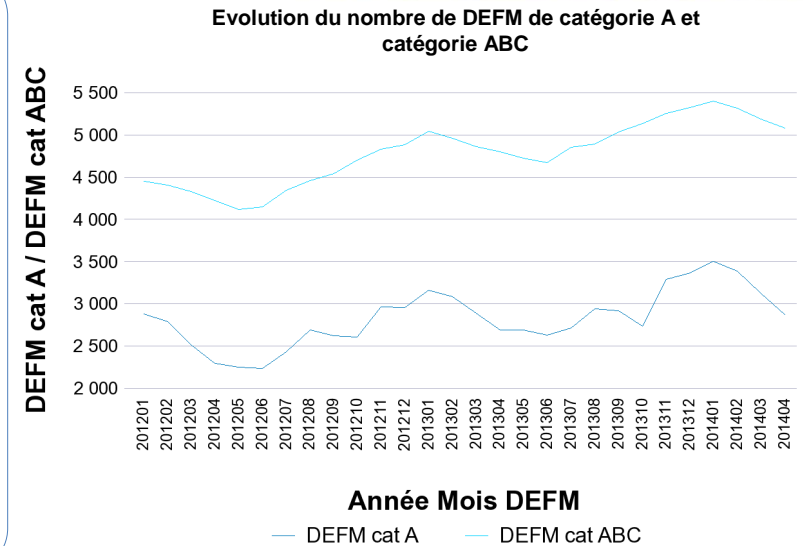


MARCHE DU TRAVAIL

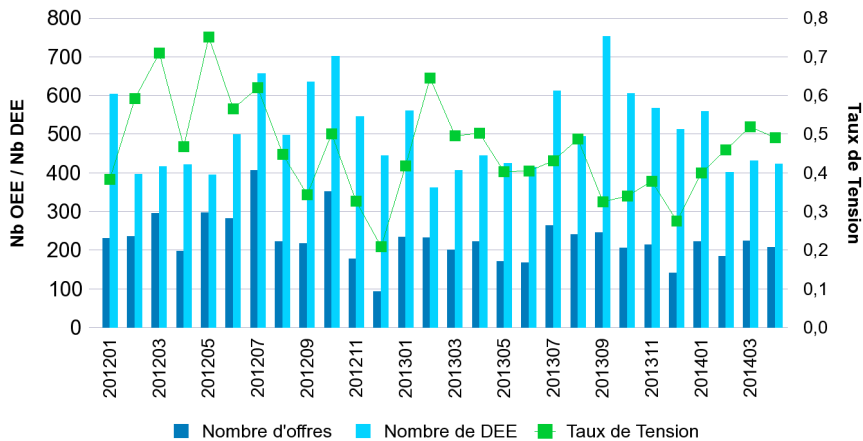
AnnéeMois	Nb DEFM Cat A	Part des DEFM Cat A (%)	Evolution DEFM Cat A N-1 (%)	Nb DEFM Cat ABC
Mars 2014	3 119	100	8,2	5188
Femmes	1 558	50,0	7,5	2 797
Hommes	1 561	50,0	8,9	2 391
1 - Moins de 25 ans	514	16,5	-5,9	817
2 - 25 à 49 ans	1 708	54,8	11,2	2 957
3 - 50 ans et plus	897	28,8	12,0	1 414
niveau III et plus	472	15,1	20,7	744
niveau IV	587	18,8	9,7	987
niveau V	1 452	46,6	5,8	2 476
niveau Vbis	231	7,4	-4,1	383
niveau VI	375	12,0	9,6	596
Moins d'un an	2 024	64,9	0,7	3 065
Plus de deux ans	472	15,1	56,8	987
Un à deux ans	623	20,0	8,7	1 136

Typologie Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) catégorie A :

- une hausse légèrement plus importante pour les DEFM hommes par rapport aux DEFM femmes : différence de 1,4 points
 - la tranche d'âge des 25 – 49 ans prédomine (54,8%) ; celle des moins de 25 ans est la seule à régresser
 - les DEFM de niveau V sont les plus nombreux (46,6%) mais ce sont les DEFM de niveau III et plus qui enregistrent la plus forte croissance (+20,7%)
 - les DEFM de moins d'un an prédominent (64,9%). La part des DEFM de plus de deux ans croît fortement : +56,8%.
- Evolution du nombre de DEFM : entre avril 2013 et avril 2014 on observe une croissance soutenue du nombre de DEFM toute catégorie confondue.



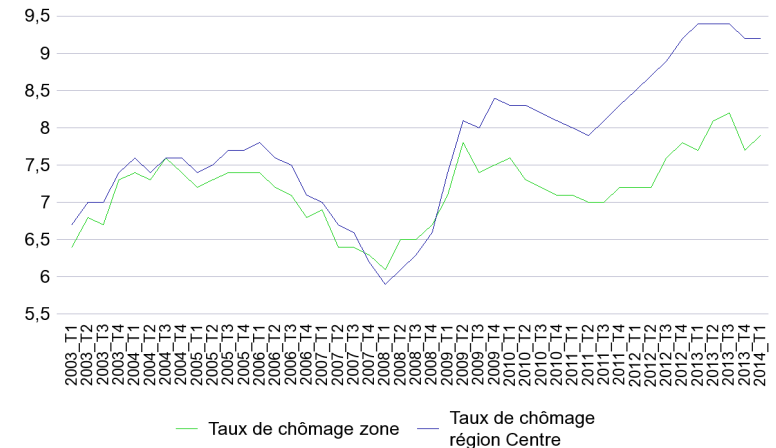
Evolution des offres et des demandes d'emploi enregistrées sur le marché du travail



Sur le chinonais, le T1 2014 inverse l'orientation à la baisse du taux de chômage initiée par le T4 2013. A l'échelle régionale, le taux de chômage demeure relativement stable par rapport au trimestre précédent. A noter que le taux de chômage reste globalement inférieur à celui de la Région.

Les taux de tension du T1 2014 sont plus importants que ceux enregistrés sur le trimestre précédent. Néanmoins, ils restent inférieurs à 0,6 ce qui semble confirmer que les entreprises rencontrent assez peu de difficultés de recrutement.

Evolution du taux de chômage en moyenne trimestrielle (données CVS)



Source : DARES - Pôle emploi

Source URSSAF

Les entreprises et effectifs salariés

Les Urssaf assurent le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale de l'ensemble des employeurs exerçant leur activité en France pour les salariés relevant du régime général de Sécurité sociale. Dans ce cadre, elles traitent les déclarations établies par les employeurs à l'aide du Bordereau Récapitulatif de Cotisations (BRC) où sont déclarés l'effectif et les différentes assiettes salariales (plafonnée, déplafonnée, CSG).

Un champ spécifique regroupant les entreprises du secteur concurrentiel a été redéfini pour cette étude. Il intègre tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande, la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile. Les entreprises du régime agricole, dont les cotisations sont gérées par la MSA, ne peuvent être prises en compte.

Déclaration Unique d'Embauche (DUE)

- Les effectifs considérés sont ceux des établissements du champ concurrentiel employés, chaque salarié comptant pour un, indépendamment de sa durée de travail.

La Déclaration Unique d'Embauche recense les intentions d'embauche de tout salarié au sens du droit du travail, quelles que soient la nature et la durée du contrat. Elle intègre les agents recrutés sur des contrats de droit privé dans la fonction publique d'État, les collectivités territoriales, la fonction hospitalière et les établissements publics à caractère administratif. Sont exclus les particuliers employeurs de personnel de maison, les stagiaires avec convention de stage, les vendeurs à domicile, les salariés dont l'embauche est réalisée à l'étranger.

Tableau de bord réalisé par le Gip Alfa centre / Pôle ORFE et commentaires rédigés par les Maisons de l'emploi.

Source DARES - Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi (DEFM) :

Catégorie A : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, sans emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus d'être disponibles et d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois).

Source INSEE (RP 2009)

Population active (ou actifs)

La population active regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs. Ne font pas partie de la population active les personnes qui, bien que s'étant déclarées au chômage, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Population active ayant un emploi (ou actifs occupés)

Au sens du recensement, la population active ayant un emploi (ou les actifs ayant un emploi) comprend les personnes qui déclarent être dans une des situations suivantes :

- exercer une profession (salariée ou non), même à temps partiel ;
- aider un membre de leur famille dans son travail (même sans rémunération) ;
- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur tout en exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi.

Population scolarisée

Est scolarisé tout individu inscrit, au moment de la collecte du recensement, dans un établissement d'enseignement (y compris apprentissage) pour l'année scolaire en cours.